BUDGET DEC(2026) 20

ASSEMBLÉE NATIONALE **SÉNAT**

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 14 octobre 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 14 octobre 2026

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de virement de crédits n° DEC 20/2026 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2026

E21043

Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 9 octobre 2026
(OR. en)

14181/26

FIN 1419

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Piotr SERAFIN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	9 octobre 2026
Destinataire:	Monsieur Simon HARRIS, président du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	BUDGET DEC(2026) 20
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 20/2026 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2026

Les délégations trouveront ci-joint le document BUDGET DEC(2026) 20.

p.j.: BUDGET DEC(2026) 20

COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 09/10/2026

BUDGET GÉNÉRAL – EXERCICE 2026
SECTION III - COMMISSION TITRES: 20, 21

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 20/2026**

INTRODUCTION

Le présent virement est le résultat d'un exercice d'affinement du titre 20 — Dépenses administratives de la Commission européenne, et du titre 21 — Écoles européennes et pensions, que la Commission effectue traditionnellement à cette époque de l'année. L'objectif est de faire correspondre les crédits disponibles aux besoins prioritaires de la Commission et d'utiliser ainsi au mieux les crédits autorisés, compte tenu de l'état actuel de l'exécution.

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 20/2026**

ORIGINE DES CRÉDITS

CHAPITRE	20 01	Membres, fonctionnaires et agents temporaires	*POSTE*	*20 01 02 01*	*Rémunérations et indemnités — Sièges et bureaux de représentation*	CND	-13 462 000
			POSTE	*20 01 02 02*	*Frais et indemnités de recrutement, de mutation et de cessation des fonctions — Sièges et bureaux de représentation*	CND	-1 500 000
			POSTE	*20 01 02 03*	*Rémunérations et indemnités — Délégations de l'Union*	CND	-5 500 000
			ARTICLE	*20 01 04*	*Fonctionnaires en cas de mise en disponibilité, de retrait d'emploi et de licenciement*	CND	-1 250 000
CHAPITRE	20 02	Autres agents et dépenses relatives aux personnes	*POSTE*	*20 02 06 01*	*Frais de missions et de représentation*	CND	-2 500 000
			POSTE	*20 02 06 02*	*Réunions, groupes d'experts et frais de conférence*	CND	-4 000 000
			POSTE	*20 02 06 03*	*Réunions des comités*	CND	-4 638 092
CHAPITRE	20 03	Dépenses de fonctionnement administratif	*POSTE*	*20 03 01 02*	*Dépenses relatives aux immeubles*	CND	-3 056 782
			POSTE	*20 03 02 01*	*Acquisition et location d'immeubles*	CND	-12 000 000
			POSTE	*20 03 07 01*	*Sécurité et contrôle — Sièges*	CND	-6 500 000

DESTINATION DES CRÉDITS

CHAPITRE	21 01	Pensions	*ARTICLE*	*21 01 01*	*Pensions et indemnités*	CND	51 906 874
CHAPITRE	21 02	Écoles européennes	*POSTE*	*21 02 01 01*	*Bureau du secrétaire général des Écoles européennes (Bruxelles)*	CND	2 500 000

Ligne	Description		Budget initial + BR (1)	Virements (2)	Exécution (3)	Montant disponible (4)=(1)+(2)-(3)	Virement proposé (5)	Variation (5/1)	Total (4±5)
20 01 02 01	Rémunérations et indemnités — Sièges et bureaux de représentation	CND	2 821 513 656	-4 888 000	2 801 799 656	14 826 000	-13 462 000	-0,48 %	1 364 000
20 01 02 02	Frais et indemnités de recrutement, de mutation et de cessation des fonctions — Sièges et bureaux de représentation	CND	16 817 000	0	14 766 000	2 051 000	-1 500 000	-8,92 %	551 000
20 01 02 03	Rémunérations et indemnités — Délégations de l'Union	CND	154 431 000	0	148 421 000	6 010 000	-5 500 000	-3,56 %	510 000
20 01 04	Fonctionnaires en cas de mise en disponibilité, de retrait d'emploi et de licenciement	CND	7 709 000	0	6 409 000	1 300 000	-1 250 000	-16,21 %	50 000
20 02 06 01	Frais de missions et de représentation	CND	38 223 000	17 828 538	51 716 091	4 335 447	-2 500 000	-6,54 %	1 835 447
20 02 06 02	Réunions, groupes d'experts et frais de conférence	CND	10 832 400	3 094 107	8 070 760	5 855 748	-4 000 000	-36,93 %	1 855 748
20 02 06 03	Réunions des comités	CND	4 900 250	2 535 989	2 551 640	4 884 598	-4 638 092	-94,65 %	246 506
20 03 01 02	Dépenses relatives aux immeubles	CND	102 792 000	-800 975	89 000 377	12 990 648	-3 056 782	-2,97 %	9 933 866
20 03 02 01	Acquisition et location d'immeubles	CND	65 290 000	-3 450 000	46 828 024	15 011 976	-12 000 000	-18,38 %	3 011 976
20 03 07 01	Sécurité et contrôle — Sièges	CND	21 343 457	8 352	10 380 248	10 971 562	-6 500 000	-30,45 %	4 471 562
21 01 01	Pensions et indemnités	CND	2 934 716 000	6 448 000	2 934 716 000	6 448 000	51 906 874	1,77 %	58 354 874
21 02 01 01	Bureau du secrétaire général des Écoles européennes (Bruxelles)	CND	18 603 690	0	18 603 690	0	2 500 000	13,44 %	2 500 000
						Total PRÉLÈVEMENT CP	**0**		
						Total RENFORCEMENT CP	**0**		
						Total PRÉLÈVEMENT CE	**0**		
						Total RENFORCEMENT CE	**0**		
						Total PRÉLÈVEMENT CND	**54 406 874**		
						Total RENFORCEMENT CND	**-54 406 874**		

Justifications

Prélèvement 20 01 02 01
Rémunérations et indemnités — Sièges et bureaux de représentation
Les besoins prévus pour les rémunérations au siège font apparaître un excédent pour 2026. Ces prévisions sont fondées sur les dépenses déjà engagées à ce jour et sur une estimation des besoins jusqu'à la fin de l'année. L'excédent de 13,5 millions d'EUR provient en particulier d'un recrutement plus lent que prévu, qui est notamment dû à l'absence de listes de réserve et à la nécessité de respecter des mesures visant à assurer un équilibre géographique entre les membres du personnel.

Prélèvement 20 01 02 02
Frais et indemnités de recrutement, de mutation et de cessation des fonctions — Sièges et bureaux de représentation
Les prévisions de dépenses en matière d'indemnités aux sièges font apparaître un excédent pour 2026. Ces prévisions sont fondées sur les dépenses déjà engagées à ce jour et sur une estimation des besoins jusqu'à la fin de l'année. L'excédent de 1,5 million d'EUR est lié en particulier à un niveau de dépenses inférieur aux prévisions en ce qui concerne les indemnités d'installation et de réinstallation.

Prélèvement 20 01 02 03
Rémunérations et indemnités — Délégations de l'Union
Les prévisions de dépenses pour les rémunérations dans les délégations font apparaître un excédent pour 2026. Ces prévisions sont fondées sur les dépenses déjà engagées à ce jour et sur une estimation des besoins jusqu'à la fin de l'année. L'excédent de 5,5 millions d'EUR provient en particulier d'un recrutement plus lent que prévu, qui est notamment dû à l'absence de listes de réserve et à la nécessité de respecter des mesures visant à assurer un équilibre géographique entre les membres du personnel.

Prélèvement 20 01 04
Fonctionnaires en cas de mise en disponibilité, de retrait d'emploi et de licenciement
Les prévisions de dépenses en ce qui concerne les paiements liés à la cessation des fonctions font apparaître un excédent pour 2026. Ces prévisions sont fondées sur les dépenses déjà engagées à ce jour et sur une estimation des besoins jusqu'à la fin de l'année. L'excédent de 1,3 million d'EUR provient notamment du niveau des paiements mensuels inférieur aux prévisions prises en considération lors de l'élaboration du budget 2026.

Prélèvement 20 02 06 01
Frais de missions et de représentation
L'excédent de 2,5 millions d'EUR est dû à une approche plus restrictive des missions et du transport et à une augmentation du nombre des réunions hybrides, qui rendent moins nécessaire la présence physique des participants.

Prélèvement 20 02 06 02
Réunions, groupes d'experts et frais de conférence
L'excédent de 4 millions d'EUR est dû à une approche plus restrictive des missions et du transport et à une augmentation du nombre des réunions hybrides, qui rendent moins nécessaire la présence physique des participants.

Prélèvement 20 02 06 03
Réunions des comités
L'excédent de 4,6 millions d'EUR est dû à une approche plus restrictive des missions et du transport et à une augmentation du nombre des réunions hybrides, qui rendent moins nécessaire la présence physique des participants.

Prélèvement 20 03 01 02
Dépenses relatives aux immeubles
En raison de dépenses énergétiques moins importantes que prévu et de retards dans l'aménagement d'installations de sécurité dans les salles de réunion, un excédent de 3,1 millions d'EUR est constaté.

Prélèvement 20 03 02 01
Acquisition et location d'immeubles
L'excédent de 12 millions d'EUR est lié à un retard dans la réalisation du projet immobilier Jean Monnet 2 à Luxembourg. Étant donné que le projet a été reporté à 2028, ce montant ne peut pas être entièrement dépensé cette année et peut être restitué.

Prélèvement 20 03 07 01
Sécurité et contrôle — Sièges
Le besoin immédiat de dépenses liées au centre intégré des opérations de sécurité (ISOC) en 2026 est inférieur aux prévisions initiales, en raison de retards dus à des facteurs réglementaires et administratifs externes, tels que les contrôles obligatoires relatifs à l'amiante et la validation du plan de sécurité. Un excédent de 6,5 millions d'EUR est donc constaté.

Renforcement 21 01 01
Pensions et indemnités
Le déficit prévu pour 2026 se fonde sur les dépenses déjà engagées et sur les prévisions les plus récentes. Il est principalement dû à un nombre de retraités supérieur à celui prévu initialement et à une révision à la hausse du taux d'adaptation des rémunérations par rapport aux hypothèses qui sous-tendaient le budget voté pour 2026. Par conséquent, un renforcement d'un montant total de 51,9 millions d'EUR est nécessaire sur cette ligne budgétaire pour couvrir les besoins en matière de pensions jusqu'à la fin de 2026.

Renforcement 21 02 01 01
Bureau du secrétaire général des Écoles européennes (Bruxelles)
L'exécution actuelle et les prévisions relatives aux besoins jusqu'à la fin de l'exercice, y compris les futures tranches à verser aux écoles européennes, font apparaître une pénurie de crédits. Par conséquent, un renforcement de 2,5 millions d'EUR est demandé.